



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 64859

Texte de la question

M. François Rochebloine demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement si la mesure de protection du bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) depuis la parution de l'arrêté du 5 mars 1999 a eu des effets positifs sur la population de cette espèce et selon quelles proportions. Il aimerait aussi connaître le nombre d'infractions constatées ainsi que les sanctions appliquées.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64859

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4440